© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Interdiction

Par Profil supprimé Postée le 14/03/2017 23:11

> Bonjour je vous contacte car je veux arrêter de parier à parions sport en tabac, je n'es pas de compte sur des sites de Paris sportif.
> Je paye tout le temps en carte bleue et j'aimerais savoir si c'est possible de faire une interdiction de paiement Avec la carte bleue dans les bureaux de tabac qui font FDJ ?
> Je vous remercie

Mise en ligne le 16/03/2017

Bonjour,

Il n'est pas possible de faire une interdiction de paiement dans les bureaux de tabac. Par contre, vous pouvez décider de ne pas vous y rendre ou, lorsque vous y aller, de ne pas prendre votre carte bleue avec vous. Cela peut vous aider à cesser de parier.

Pour d'autres informations et des conseils plus approfondis sur votre situation, vous pouvez nous appeler au 09 74 75 13 13 (Joueurs Info Service, appel anonyme et non surtaxé depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.
